

BEL-Ageing

Vieillesse, systèmes de pension, soutenabilité des finances publiques et croissance

DUREE
 1/12/2013 - 28/02/2018

BUDGET
 798.246 €

DESCRIPTION DU PROJET

Toutes les économies développées connaissent le vieillissement de leur population – qui se caractérise par une faible fécondité et une augmentation continue de l'espérance de vie – et ses conséquences en termes de finances publiques et de croissance économique potentielle. Certains pays sont plus affectés que d'autres. La Belgique est l'un de ceux-là. Selon les projections du Rapport sur le vieillissement (2012) de la Commission européenne, les dépenses publiques liées aux pensions vont passer de 11% à 16% du PIB entre 2010 et 2060, la quatrième plus importante hausse après le Luxembourg, Chypre et la Slovaquie. Comme sa dette publique et son ratio recettes fiscales /PIB sont déjà à des niveaux élevés, la Belgique n'a guère de marges de manœuvre pour absorber cette augmentation des dépenses publiques sans mettre en péril la soutenabilité de ses finances publiques, la croissance économique et le bien-être de ses habitants. Par conséquent, comme beaucoup d'autres pays développés, la Belgique devra réformer son système de pension.

Toutes les réformes des systèmes de pension mises en œuvre dans les économies développées consistent à rééquilibrer l'imputation du coût du vieillissement en faveur des actifs et donc en défaveur des pensionnés : recul de l'âge de la pension, conditions plus strictes d'octroi des pré-pensions and incitants plus forts pour poursuivre les carrières après l'âge officiel de la pension. En Belgique, le marché du travail peut être un domaine supplémentaire dans lequel des réformes pourraient avoir un effet positif sur la soutenabilité du système de pension. Selon l'OCDE (2011), les taux d'emploi des travailleurs Belges âgés et faiblement qualifiés figurent parmi les plus bas des pays de l'OCDE. La réduction de ce niveau de chômage structurel pourrait réduire substantiellement l'augmentation attendue du taux de dépendance des personnes âgées (personnes âgées/population active).

Les auteurs du présent projet de recherche, appelé BEL-Ageing, considèrent que les réformes qui peuvent améliorer la soutenabilité des systèmes de pension sont connues. Il reste à trouver la bonne alchimie dans les réformes pour ne pas casser la croissance de la productivité, pour ne pas détériorer le bien-être des personnes âgées et pour ne pas accroître les inégalités. En d'autres termes, il s'agit de trouver l'équilibre optimal entre l'efficacité, la justice et la faisabilité politique des réformes.

Le principal objectif de ce projet est de proposer des outils pour évaluer quantitativement la soutenabilité du système de pension belge et tester les réformes en cours ou potentielles du système de pension et du marché du travail. Pour atteindre cet objectif, des spécialistes en microéconomie et macroéconomie du Centre for European Policy Studies de Bruxelles (Cinzia Alcidi, Daniel Gros et Mikkel Barslund), de la Katholieke Universiteit Leuven (André Decoster), de l'Université de Gand (Freddy Heylen) et de l'Université de Liège (Lionel Artige, Sergio Perelman et Pierre Pestieau) ont décidé de mettre en commun leurs expertises dans chacun de leurs domaines. La constitution de ce réseau a pour but de combiner les expertises en micro-simulation et dans les modèles à générations imbriquées notamment afin d'améliorer l'évaluation quantitative de la soutenabilité du système de pension belge.



BEL-Ageing

COORDONNEES

Coordinateur

Lionel Artige

Université de Liège (ULg)
CREPP, HEC
lionel.artige@ulg.ac.be

Partenaires

André Decoster

Katholieke Universiteit Leuven (KULeuven)
CES
Andre.Decoster@kuleuven.be

Cinzia Alcidi

Centre for European Policy Studies (CEPS) Bruxelles
cinzia.alcidi@ceps.eu

Freddy Heylen

Universiteit Gent (UGent)
SHERPPA
freddy.heylen@ugent.be